

Intervention parlementaire

N° de l'intervention:	109-2017
Type d'intervention:	Interpellation
Motion ayant valeur de directive:	☐
N° d'affaire:	2017.RRGR.327
Déposée le:	01.06.2017
Motion de groupe:	Non
Motion de commission:	Non
Déposée par:	Reinhard (Thun, PLR) (porte-parole)
Cosignataires:	0
Urgence demandée:	Non
Urgence accordée:	Non
N° d'ACE:	du
Direction:	Direction de l'économie publique
Classification:	—



Commerce en ligne contre centres-villes

Depuis quelques mois déjà, en discutant avec les détaillants et les propriétaires de commerces ou de restaurants, on apprend que la situation économique et les conditions pour ouvrir un commerce dans le centre-ville sont devenues très difficiles.

Plusieurs entreprises menacent encore de fermer : le cercle vicieux de la « mort » des centres-villes ne cesse de s'accélérer. A cause des espaces vacants, les centres-villes et les zones commerciales ne sont plus assez attractifs pour faire venir les clients en ville, ce qui favorise indirectement le commerce en ligne.

Les plus grandes villes tentent de réagir. Toutefois, cela ne sera possible que si le canton examine ses bases légales pour voir comment il pourrait fournir de meilleures conditions générales aux détaillants et aux propriétaires de commerces ou de restaurants.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Comment le canton évalue-t-il la situation économique actuelle dans les rues commerçantes des centres-villes du canton de Berne (pas seulement dans la ville de Berne) ?

2. Quelles discussions ou clarifications le Conseil-exécutif a-t-il déjà menées au sujet de cette problématique ?
3. Quelles en ont été les conclusions, c'est-à-dire quelles adaptations de lois cantonales ou d'ordonnances pourraient aider les détaillants et les propriétaires de commerces ou de restaurants à mieux résister face à la tendance actuelle des achats en ligne ?
4. Quelles sont les principales craintes des détaillants et des propriétaires de commerces ou de restaurants des grandes villes du canton de Berne ?
5. Existe-t-il déjà des statistiques ou des tendances concernant le nombre de chômeurs dans ces branches ?

Destinataire

- Grand Conseil